

Image not found or type unknown



Cdd pour les assistantes maternelles

Par **scorpion08**, le **25/04/2008** à **07:19**

bonjour rnje suis assistante maternelle et mon employeur m a signé un premier cdd de 6 mois et un avenant au premier jusque juin 2008 mais a la signature de l avenant elle ne savait encore pas la date exacte de fin de contrat rncet avenant es ce un cdd lui aussi ? rnje lui reclame sans arret cette date mais elle ne ma la donne toujours pas rnes ce legal ? rnai je droit a la prime de fin de contrat comme les autres cdd ou comme pour les assistantes maternelles en cdi ? rncordialement